

Entre Maine et Normandie : la répartition du Cormier (*Sorbus domestica* L.) dans le département de l'Orne

Evelyne MOINET

Coordinatrice Inventaire des arbres remarquables de la Sarthe - SEPENES

François RADIGUE

Coordinateur Inventaire des arbres remarquables de l'Orne - AFFO



Le cormier de la Monardière

Le département de l'Orne est limitrophe de celui de la Sarthe par sa partie sud-est, qui correspond *grosso modo* à la frange sud-ouest de l'ancienne province du Perche. Alors qu'il a été recensé pas moins de six cents cormiers dans le département de la Sarthe¹, il était intéressant de connaître la situation de cet ancien fruitier dans le département de l'Orne. Les premières données recueillies auprès des adhérents de l'AFFO, ou bien lors de comices agricoles ou des entretiens auprès d'agriculteurs, ne manquent pas de susciter quelques réflexions.

Localisation des lieux-dits

Adoptons la même démarche que celle mise en œuvre pour l'étude du Cormier dans la Sarthe, et intéressons-nous dans un premier temps aux toponymes du Cormier. En l'état actuel des recherches, 13 lieux-dits du Cormier ont été relevés : 7 d'après la *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du département de l'Orne*² et 6 d'après les cartes IGN à l'échelle 1/25 000e.

Cormé : Origny-le-Roux

La Cormeraie : Saint-Jouin-de-Blavou

La Cormière : Longny-au-Perche

Le Champ Cormier : Dancé

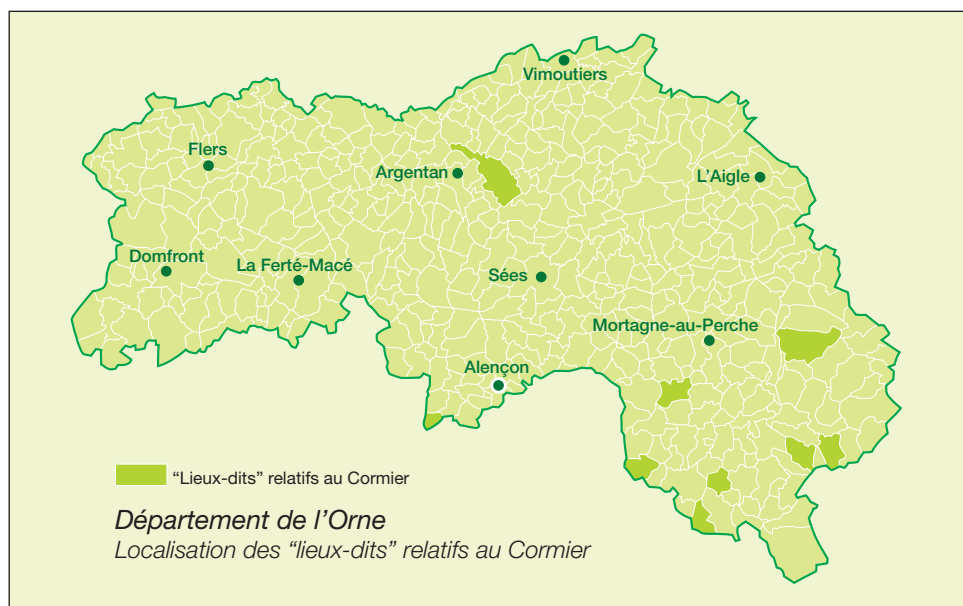
Le Champ du Cormier : Dancé

Le Cormier : Bellou-le-Trichard, Ceton, Condeau, Dancé, La Chapelle-Souëf, Origny-le-Roux, Saint-Cénéri-le-Gérei, Silly-en-Gouffern

¹ Voir Le Traité du Cormier, E. Moinet / SEPENES, 2009

² INSEE Direction régionale de Rouen page 45 (Archives départementales de l'Orne)

Entre Maine et Normandie : la répartition du Cormier (*Sorbus domestica L.*) dans le département de l'Orne



Tous les toponymes ne sont pas des toponymes « directs », c'est-à-dire fondés sur la présence de l'arbre. Certains peuvent dériver de la présence d'une famille CORMIER, par exemple : le Champ Cormier, la Cormière et la Corneraie. Dans la mesure où les noms de famille CORMIER se sont élaborés à partir d'un habitat du même nom, et que la répartition de ces noms est restée relativement stable dans l'espace rural, nous pouvons néanmoins les conserver comme toponymes du Cormier.

L'étude des micro-toponymes, c'est-à-dire des noms de parcelles cadastrales, ne manquerait pas d'affiner les traces de l'ancienne culture du Cormier dans l'Orne. Ainsi à Nocé, il existe « Le Champ du Cormier »³, exemple qui n'est certainement pas isolé.

Répartition des cormiers recensés

30 cormiers ont été recensés dans le département de l'Orne⁴. 12 d'entre eux sont localisés sur des communes possédant un ou plusieurs lieux-dits relatifs au Cormier⁵ : Bellou-le-Trichard (2), La Chapelle-Souëf (3), Dancé (3), Saint-Céneri-le-Gérei (1). Pour la commune de Dancé, la configuration est idéale et exceptionnelle puisqu'au lieu-dit « Le Cormier », pas moins de trois pieds de cormiers sont établis...

Les autres communes accueillant un ou plusieurs cormiers sans posséder son toponyme sont : Saint-Cyr-la-Rosière (1), Berd'huis (1), Saint-Germain-de-la-Coudre (7)⁶, Gémages (2), Le Theil-sur-Huisne (3), Igé (1), Boissy-Maugis (2), Préaux-du-Perche (1).

Un cormier corNier

Dans les contrées à pays de bocage telles que les départements de l'Orne et de la Sarthe, il était d'usage de planter des « arbres corniers ». Ces végétaux avaient pour

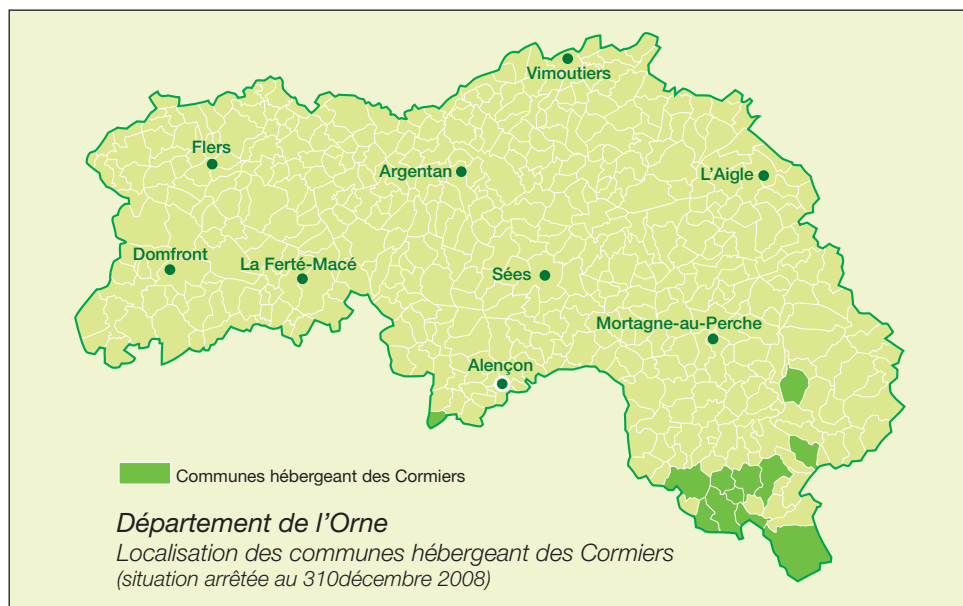
³ Ferme de la Chevrolière, communication orale, M. OUY, 2005

⁴ Parmi ces 27 données, 13 ont été transmises par Nadine GUEDET / SEPENES, à la suite de la manifestation Croqu'pomme international qui s'était tenue à La Ferté-Bernard en 1998, laquelle manifestation marqua le coup d'envoi de l'enquête sarthoise sur les cormiers.

⁵ Le nombre de pieds de cormiers recensés figure entre parenthèses après le nom de la commune.

⁶ La commune de Saint-Germain-de-la-Coudre détient le « record » en matière de cormiers. Mais cette spécificité n'est pas reconnue par tous à sa juste valeur: en 2006, malgré nos efforts d'information, un cormier âgé de 104 ans (comptage des cerne après abattage) a été détruit ...

Entre Maine et Normandie : la répartition du Cormier (*Sorbus domestica* L.) dans le département de l'Orne



rôle de délimiter un espace rural de taille plus ou moins importante. Ce pouvait être une prairie, un verger, mais aussi la limite d'une paroisse, parfois même une limite financière⁷.

Les arbres « pieds corniers » se devaient de posséder deux qualités pour remplir consciencieusement leur fonction : être longévif afin d'assurer longtemps leur rôle, et rester de petite taille, pour marquer avec précision la limite à définir. Pied cormier par excellence l'Aubépine (*Crataegus monogyna* et *Crataegus oxyacantha*) fut souvent choisie, cumulant en effet les deux qualités requises : capable de vivre plus de mille ans⁸, elle reste de taille modeste même très vieille.

L'inventaire des cormiers de la Sarthe (SEPENES) et de l'Orne (AFFO) nous a permis de découvrir un cas remarquable de « cormiers corniers ». Le 14 août 2005, lors du comice agricole cantonal de Saint-Fulgent-des-Ormes, dans le canton de Bellême, l'AFFO présentait un stand sur le thème du cormier. Plusieurs localisations de nouveaux sujets furent signalés à La Chapelle-Souëf et Saint-Cyr-la-Rosière. Dès le lendemain, nous nous sommes rendus sur place pour étudier un cormier à La Chapelle-Souëf : mesures de la hauteur et de la circonférence du tronc, photographies, recherche d'informations. Il est implanté au lieu-dit « La Thibaudière » le long du chemin creux qui relie « La Hulinière » à « La Thibaudière » : il s'agit d'un beau sujet avec de grosses cornes pyriformes de couleur jaune clair et rouge. Fort contents de cette découverte, nous sommes allés frapper à la porte de la ferme de La Thibaudière, située non loin, chez M. et Mme Daragon, propriétaires et agriculteurs à la retraite. M. Daragon est revenu sur place avec nous et nous informa qu'il y avait autrefois cinq cormiers dans cette parcelle (3,98ha) : un à l'angle nord, coupé et vendu en 2000 à l'entrée de la parcelle, côté ferme, pour permettre le passage des engins agricoles ; un à l'angle ouest disparu à une date indéterminée ; deux autres à l'angle sud de part et d'autre du petit chemin d'exploitation qui mène à des champs et à un petit bois de chêne, ces deux arbres ayant également disparus, le dernier lors de

⁷ Ainsi en était-il du passage de l'octroi à l'entrée de certaines villes et bourgades. Ce « droit d'octroi » devait être payé par les commerçants ambulants pour certaines marchandises, notamment les denrées, dès leur arrivée en ville. L'octroi est définitivement supprimé en France en 1948.

⁸ L'aubépine de l'église de Saint Mars-sous-la-Futaie dans le nord Mayenne remonte au 3^{ème} ou 4^{ème} siècle, elle fleurit chaque année et son tronc mesure 2,65m à la fin du XXI^{ème} siècle au bout de 700 à 800 ans d'âge.

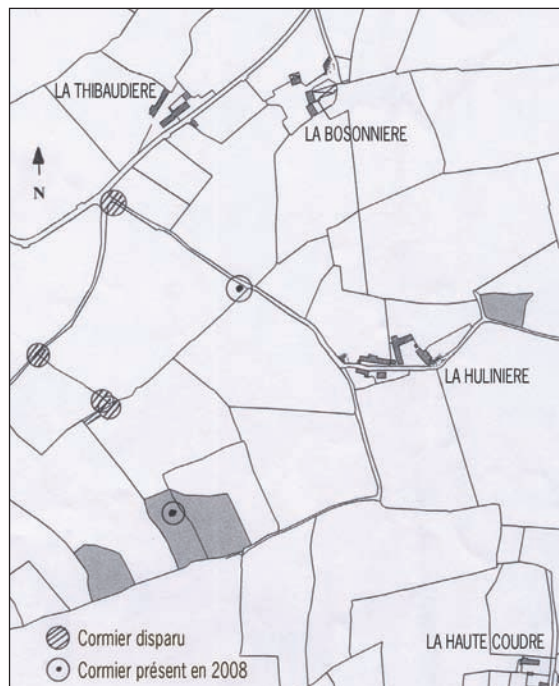
Entre Maine et Normandie : la répartition du Cormier (*Sorbus domestica* L.) dans le département de l'Orne

la tempête de 1999 ; et enfin, le dernier encore présent à l'angle est, le long du chemin de randonnée pédestre. Ce cormier est par chance visible depuis le domaine public (voir plus bas).

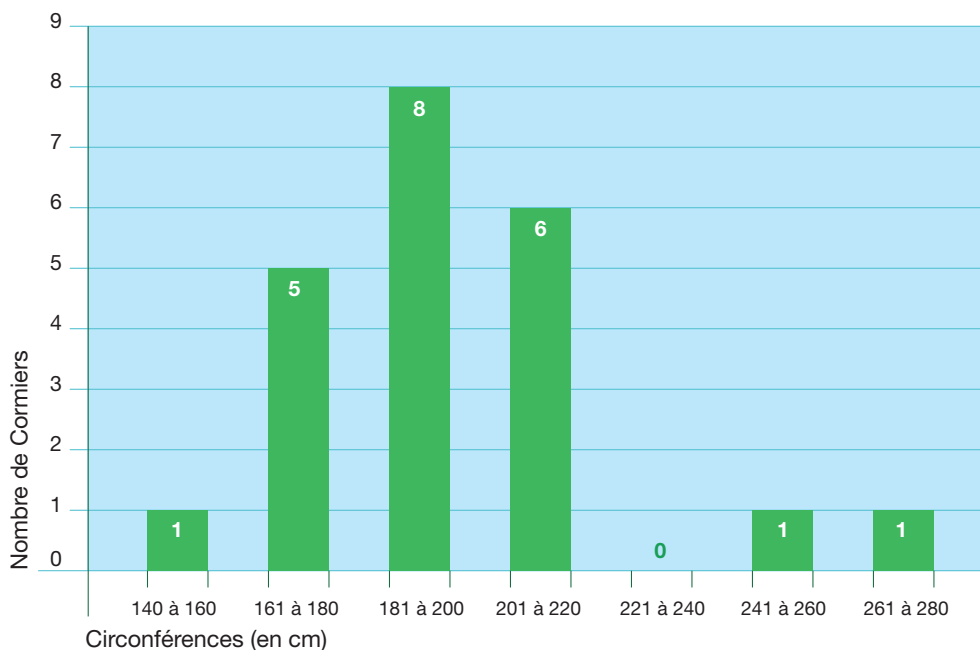
Nous sommes en présence d'une « pièce de terre » qui fut parfaitement délimitée par cinq arbres, tous des cormiers, implantés comme des bornes de géomètre aux quatre angles du terrain et de part et d'autre d'un petit chemin situé à l'opposé de l'entrée de la parcelle.

Entre Sarthe et Orne, rupture ou continuité ?

Pour 22 des 30 cormiers recensés, des mesures précises de circonférence sont connues. Le tableau ci-dessous reprend les mêmes critères que ceux employés dans le *Traité du Cormier*. L'échantillon est certes nettement plus restreint que pour la population sarthoise de cormiers, mais la courbe est identique : c'est dans une fourchette comprise entre 160 et 220 cm que l'on trouve le plus grand nombre de cormiers, soit 19 des 22 cormiers mesurés. Simple coïncidence ? Ces deux courbes sarthoise et ornaise indiquent plutôt qu'il y eut dans les régions concernées un pic de plantations, puis un abandon probablement consécutif au succès de l'arboriculture du Pommier et du Poirier. La poursuite de l'inventaire ornaise devrait affiner cette première analyse.



Nombres de Cormiers suivant leur circonférence



Entre Maine et Normandie : la répartition du Cormier (*Sorbus domestica L.*) dans le département de l'Orne

Sauf pour Saint-Cénéri-le-Gérei, commune limitrophe de la Sarthe, et Silly-en-Gouffern, bien isolé au cœur du département de l'Orne, les autres communes ornaises possédant toponymes et/ou pieds de cormier appartiennent à l'ancienne province du Perche. A l'heure actuelle, aucun cormier n'a été repéré ailleurs dans le reste du département de l'Orne. Cette répartition n'est pas le fait du hasard.

Les historiens s'accordent sur le fait que la Coutume du Grand Perche, ensemble des lois qui régissait la province, a été influencée par celle du Maine, très égalitaire notamment en matière d'héritages pour les roturiers. En outre, certaines communes, aujourd'hui ornaises, pouvaient relever de la Coutume du Maine (de même que certaines communes, aujourd'hui situées en plein cœur du département de la Sarthe, relevaient de la Coutume du Perche...).

Il est à noter que le secteur correspondant *grosso modo* au Perche ornais est enveloppé par des départements où la présence du Cormier cultivée est avérée : le sud du département de l'Eure est riche en cormiers (inventaire de Roger Rimbert) ainsi que l'ouest de l'Eure-et-Loir. Cette présence marquée dans le Perche ornais de la culture fruitière historique du Cormier est donc à rapprocher du phénomène identifié pour le département de la Sarthe, où la tradition de partager équitablement les terres entre les membres d'une même parentèle a favorisé la densification du bocage, et par là même, le renforcement de la culture du Cormier, culture autrefois essentielle dans l'économie rurale⁹.

Nous pensons que le reste du département de l'Orne, relevant de la Coutume de Normandie, moins égalitaire que la Coutume du Maine, s'est détourné plus tôt de la culture du Cormier lorsque la culture du Pommier et du Poirier a connu un essor déterminant à partir du XVI^e siècle, essor amplifié au XIX^e siècle par l'amélioration des voies de communication et de ce fait des possibilités de commercialisation notamment vers la région parisienne.

Où admirer des cormiers dans l'Orne?

Quelques cormiers sont fort heureusement visibles depuis le domaine public et leur rendre visite pourra donc satisfaire votre légitime curiosité. Il va de soi que ces arbres feront l'objet de tous les soins de la part du visiteur (pas de dégradation ou mutilation, respect de la propriété privée) :

Saint-Cyr-la-Rosière, au lieu-dit la Tuilerie : un beau cormier de plus de 2m de circonférence, marque l'angle d'une prairie.

Saint-Germain-de-la-Coudre, au lieu-dit du Beauchet : un cormier de 2.10m de circonférence se situe à l'intersection de deux chemins.

Bellou-le-Trichard, sur le chemin de randonnée au départ de Vausouris qui contourne le lieu-dit du Cormier: un cormier sur une limite de parcelle face à un bois de châtaigniers est surveillé de près par une municipalité très sensibilisée à la valorisation du patrimoine naturel de sa commune : 1.86m de circonférence.

La Chapelle-Souëf, sur le chemin de randonnée entre la Thibaudière et la Hulinière, au sommet de l'angle d'un talus (voir plus haut) : 1.87m de circonférence.

9 Voir Le Traité du cormier, E. Moinet, 2009, page 111 et suivantes



Entre Maine et Normandie : la répartition du Cormier (*Sorbus domestica* L.) dans le département de l'Orne

Une petite confiance en guise de conclusion : un heureux voisinage

Nous habitons depuis une quinzaine d'années à La Chapelle-Souëf sur un chemin se terminant cent mètres plus loin par un lieu-dit... « Le Cormier ». A notre arrivée, nous connaissions à peine cet arbre. Mais le voisinage de ce lieu-dit ne manqua pas de susciter notre curiosité, puis notre envie d'en savoir plus¹⁰ et d'ouvrir des inventaires sarthois et ornais, etc. ce qui nous entraîna quelques années plus tard jusqu'à la publication du *Traité du Cormier*. Nous ne regrettons pas de nous être laissés influencés par ce voisinage toponymique...

Le cormier que nous avons planté en 2000 a déjà fière allure et a produit cet automne une première poignée de cormes, preuve s'il en est besoin que le Perche est bel et bien une terre hospitalière pour cet arbre arrivé il y a un certain nombre de siècles depuis les confins de la Méditerranée.

¹⁰ Merci à Franck VIEL qui a grandement contribué à alimenter notre curiosité naissante d'alors.

